

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Octobre 2017		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,60	0,00
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,16	0,39
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	3,34	4,97
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	12,92	7,72
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	51,69	53,46
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	7,15	10,80
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,50	1,51





